

La Marionnette

JOURNAL SATIRIQUE

Paraissant le Dimanche.

LE MUR DE LA VIE PRIVÉE

Grand Procès entre Guignol et Tartuffe.

EXPOSÉ DE L'AFFAIRE

Le procès dont nous allons rendre compte est destiné à rester célèbre parmi les causes célèbres de ce siècle. — Indépendamment en effet de l'importance du débat en lui-même et de l'intérêt d'actualité qui s'attache à la question en litige, le nom des deux adversaires Guignol et Tartuffe, ceux de leurs témoins Aristophane, Juvénal, Tacite, Molière, Labruyère, — Judas, Néron, Dumolard, etc.... suffiraient seuls à donner à ce procès un immense retentissement.

Voici en quelques mots ce dont il s'agit :
Guignol est propriétaire d'un petit domaine qu'il n'a pas acheté bien entendu, il n'est pas assez riche pour cela, — mais qui par suite de legs successifs lui est venu d'Aristophane, de Juvénal, de Tacite, de Molière, de Labruyère, de Voltaire et de Beaumarchais.
Ce petit domaine joint une propriété appartenant actuellement à Tartuffe.

Depuis un temps immémorial et aussi loin qu'on puisse remonter, l'héritage de Guignol n'était séparé de celui de Tartuffe que par un petit mur à hauteur d'appui. Les anciens propriétaires dont nous venons de donner les noms et Guignol lui-même avaient eu jusqu'à ce jour une servitude active de vue droite sur la propriété voisine, ils en avaient joui tranquillement, paisiblement et rien ne leur faisait supposer qu'on pût venir contester l'exercice d'un droit dont l'origine remontait à plusieurs siècles.

Cependant, depuis que Tartuffe était devenu maître et seigneur du domaine en question, il paraissait supporter avec peine cette servitude qui, disait-il, le gênait horriblement. Il n'était pas chez lui, — il n'aimait pas qu'on pût voir toutes ses actions (en ayant probablement beaucoup à cacher), — surtout avec un voisin aussi curieux que Guignol. C'est pourquoi il alla consulter un architecte du nom de Guilloutet et lui expliqua son cas.

Ce M. de Guilloutet qui est un homme fort habile, lui donna un moyen bien simple, c'était de faire élever de deux mètres le mur à hauteur d'appui qui les séparait. Puis il ajouta : « Comme on pourrait peut-être contester



« votre droit. — il est bon de mettre votre entreprise sous la sauvegarde d'un intérêt d'ordre public, nous appellerons ce mur le mur de la vie privée, et si on vous fait un procès, je vous garantis que ce ne sont pas les témoins qui manqueront pour vous soutenir. »

Tartuffe s'en revint enchanté, et aussitôt se mit à l'œuvre.

Aux premiers modèles qui furent posés, Guignol fit des observations.

Tartuffe n'en tint compte et continua.

A trois ou quatre reprises différentes, Guignol revendiqua son droit avec insistance, envoya Gnafron en ambassadeur afin de terminer amiablement le différend. — Guignol, en effet, est ennemi des procès, personne n'ignore qu'il a eu lui-même trop d'ennuis avec les juges et les avocats pour avoir envie de renouveler connaissance avec eux.

Toutefois, en présence de l'entêtement de Tartuffe, lorsqu'il vit ses droits aussi complètement méconnus, lorsqu'il vit la muraille s'élever de façon à lui boucher complètement la vue, de façon à servir d'abri à toutes les bêtes malfaisantes, telles que vipères, crapauds, cafards, chonettes, etc., de façon à servir de réceptacle à toutes les ordures et les immondices qu'on voudrait y déposer, — Guignol entra dans une grande colère et prit le parti terrible d'appeler Tartuffe devant les Tribunaux, — aux fins d'obtenir l'ordonnance de la démolition de son mur.

Composition du Tribunal

Profitant de la simplicité proverbiale et de la naïve confiance de notre ami, Tartuffe avait eu le soin de faire appeler sa cause devant un tribunal composé de gens qu'il connaissait parfaitement et sur le dévouement desquels il espérait pouvoir compter.

Le juif Caïphe occupait le fauteuil du président, le fameux Rodin et le traître Lopez revenu tout exprès du Mexique par le dernier paquebot transatlantique, le *Pélagie*, devaient l'aider de leurs lumières et de leurs conseils.

Physionomie de l'audience

Longtemps avant l'heure fixée pour l'ouverture des débats de cette affaire extraordinaire, une foule énorme venue de partout, s'intéressant vivement au dénouement du procès, envahissait la partie de la salle réservée au public.

L'adversaire de Guignol avait convoqué le ban et l'arrière-ban de ses amis : outre un nombreux contingent de repris de justice, d'évadés de Cayenne, de gredins de tout calibre, il y avait là en rangs pressés et serrés une masse imposante d'animaux malfaisants, cafards, punaises, scorpions, vipères, grouillants, sifflants et se livrant à des démonstrations non équivoques contre Guignol.

Gnafron qui avait accompagné son compère, jugeant d'un coup-d'œil que sa présence ne serait pas inutile au milieu de cette vermine, serra la main de son ami et se dépêcha de se faufiler de ce côté, muni de sa bonne trique des dimanches, avec l'intention bien arrêtée de s'en servir carrément, si besoin était.

Les journaux les plus répandus et les plus importants des deux mondes avaient expédié des rédacteurs spéciaux, auxquels on avait ménagé une place près du banc des témoins. On remarquait parmi eux le correspondant du *Times*, l'indiscret Adrien Marx du *Figaro*, M. Vermorel du *Courrier Français*, taillant sa plume ; M. Jean du Boys de la *Petite Presse*, batifolant avec Lelièvre, l'homme aux quatre femmes ; M. Gaboriau du *Petit Journal*, tenant sur ses genoux M. Lecoq, et Henri Rochefort qui frottait une allumette chimique sur le pantalon de M. Guilloulet, afin d'allumer sa Lanterne.

Le barreau de notre ville, fraîchement rasé, revêtu des insignes de son état, encomrait le prétoire, ne voulant pas manquer d'assister au tournoi d'éloquence qui allait avoir lieu. Il était aisé d'y reconnaître les princes de la parole lyonnaise, M^e Pine-Desgranges, M^e Lançon, avocat ordinaire de l'hôtel des Deux-chèvres, M^e Pérut, M^e Rougier, etc..

Quelques personnes, éludant la consigne et dans le but de pénétrer dans l'enceinte réservée aux avocats, s'étaient affublées d'une robe et d'une toque : nous nous contenterons de désigner le docteur Astier, chargé par le *Salut Public* de faire un rapport médical sur l'état mental de Tartuffe, M. Palle, du *Progrès*, et la rédaction entière de la *Semaine religieuse* en la personne de M. Peladan, M. Machelard de Paris, M. Veuillet, dans un coin, mangeait une tranche de saucisson avec M. Sainte-Beuve, sous l'œil attendri du docteur Binet.

Derrrière les juges, on avait aligné une double rangée de fauteuils, où s'était installée l'élite de nos magistrats et de nos autorités civiles, militaires et religieuses, brodées sur toutes les coutures, avec toutes leurs plaques et tous leurs cordons. Des députés, des sénateurs y avaient pris place également et la vue se reposait avec plaisir sur un certain nombre de dames, toutes toilettes dehors, suivant de leurs binocles ou de leurs lorgnettes les moindres mouvements de Guignol.

Enfin, pour maintenir le bon ordre et faire la police, on avait requis d'urgence un bataillon de la garde nationale mobile, en grande tenue, dont tout le monde admirait le grand air et la tournure martiale.

Ainsi, rien ne manquait à la grandeur du spectacle, que la présence de M. Granier de Cassagnac, qui se purgeait ce jour-là.

Enquête.

Dans un procès aussi important que celui qui allait s'agiter, chacune des parties avait demandé à faire entendre divers témoins dont les dépositions devaient assurer le succès de sa cause.

On commença naturellement par les témoins de Guignol, demandeur dans l'instance.

Aristophane. — Vous ne trouverez pas surprenant, Messieurs, que j'éprouve quelque embarras à me présenter au milieu de vous. — Je ne sais trop, en effet, quelle figure faire pour ne point paraître ridicule, et j'ai grand peur de dire quelque balourdise qui vous fasse rire d'un homme aussi peu au courant que moi de votre civilisation et des choses d'esprit de ce temps. — Cependant je ne saurais refuser de donner devant la justice le témoignage qui m'est demandé : Ancien propriétaire du champ que possède aujourd'hui Guignol, j'ai de tout temps joui d'une vue directe sur la propriété voisine ; grâce à cette vue j'ai observé bien des ridicules, bien des sottises, et j'ai écrit là-dessus quelques comédies qui, me dit-on (et c'est là ce que se refuse à croire ma modestie), sont tenues en grande estime parmi les hommes d'aujourd'hui ; on prétend même que vous les donnez comme modèles, dans les collèges, aux jeunes gens dont un M. Duruy s'efforce de former l'esprit et le cœur.

Encore une fois, je n'y crois pas, — mais si cela était, je m'expliquerais difficilement qu'il vous vint à l'esprit de tolérer la construction d'un mur qui serait un obstacle insurmontable aux observations, aux remarques et aux études satiriques que vous proposez à l'admiration de vos fils.

Il est probable, Messieurs, que je viens de laisser échapper pas mal d'absurdités ; mais vous voudrez bien m'excuser en considérant que de mon temps on raisonnait probablement beaucoup moins bien qu'aujourd'hui.

Juvénal. — Ce procès, Messieurs, est tout simplement inouï. Comment ! vous voudriez murer votre vie, mettre vos vices, vos ridicules, vos ambitions, vos passions mauvaises derrière un amas de pierres, afin d'empêcher à l'honnête homme indigné d'enlever votre masque d'hypocrisie et de s'écrier en pleine lumière : — Celui-là n'est qu'un gredin ! — Ah ! vous êtes bien les dignes fils de mes Romains de la décadence, que dis-je, vous valez moins ! Eux, ils avaient au moins dans leurs vices, dans leurs débauches, une certaine franchise brutale, ils ne cherchaient point à tromper ; le spectacle de leurs viles actions pouvait servir de leçons aux gens de bien et leur inspirer un dégoût salutaire ; — mais vous, il vous faut le silence et l'ombre, vous voulez vous vautrer dans l'ignominie, mais vous tenez à paraître vertueux en cachant la noirceur de votre âme sous la figure d'un Tartuffe...

Tartuffe. — Vous n'avez pas le droit de m'insulter !

Juvénal. — Vous insulter, allons donc, est-ce possible ? les injures peuvent-elles descendre assez bas pour vous atteindre.

Le président. — J'invite le témoin à plus de calme et de modération.

Juvénal. — Ah ! je comprends ; vous n'êtes point habitués, Messieurs, à entendre mon langage, il faut à vos oreilles des paroles mielleuses et des critiques douces, mais cela n'est pas mon fait : — allez chercher plus loin des vendeurs d'encens et des marchands de louanges auxquels vous paierez des cantates et des hymnes ; quant à moi, je ne saurai jamais imposer silence à mon indignation, et puisque vous venez invoquer aujourd'hui mon témoignage, je viens vous dire : — Ce mur que veut construire Tartuffe, ce mur qui n'existait pas de mon temps, il est élevé par l'hypocrisie, la bassesse et toutes les passions viles qui ont peur du jour et recherchent la nuit.

Mon avis est qu'on le détruise jusque dans ses fondations !

Tacite. — Après la harangue éloquentes de mon compatriote Juvénal, j'aurai, Messieurs, peu de choses à dire ; d'autant plus qu'un de mes principaux mérites est d'être concis.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, que j'ai publié mes annales avec quelque succès, — à quoi tient en partie ce succès ? — à ce que je n'ai pas voulu faire de l'histoire une chose sèche et aride, une sorte de nomenclature de faits et de dates. — Derrière les souverains, derrière les généraux, les législateurs, j'ai recherché les hommes, j'ai étudié leurs passions, j'ai flétri leurs vices, car c'est de cette façon seulement que l'histoire peut devenir une leçon pour les peuples à venir. — Hé bien, en autorisant la construction du mur de Tartuffe, — mur que je n'ai jamais connu, — vous mettez une barrière entre l'histoire et l'homme dont il doit écrire la vie, vous arrivez à réduire l'histoire à un catalogue inepte, et à publier des volumes dans le goût de ceux de M. Duruy. — Réfléchissez donc !

Molière.

A ce nom, un mouvement de curiosité se produit dans l'auditoire, chacun se penche pour mieux voir sur l'épaule de son voisin, et on entend une voix s'écrier : — Tiens, il me ressemble, — on prétend que cette voix appartient à M. Pérut du *Salut Public*.

Je m'étais toujours douté que ce pied-plat de Tartuffe jouerait quelque mauvais tour de sa façon.

Tartuffe. — Ah ! dites donc, je vous prie de...

Molière. — Tais-toi, marouffe, personne, je pense, ne te connaît mieux que moi. — J'estime donc que ce serait une grosse sottise de laisser élever le mur de ce gredin, — car vous n'imaginez pas ce qu'il est capable de mettre derrière. — Du reste, je pense bien que vous ne ferez pas montre d'une pareille inconséquence. — Vous tenez en grande estime mes comédies où j'ai bafoué les marquis, les coquettes, les maris, les médecins et les hypocrites ; il y a à Paris un théâtre que vous nommez la maison de Molière, chaque année on fête l'anniversaire de ma naissance ; vous admirez, en un mot, comme des chefs-d'œuvre (c'est vous qui le dites et non moi) les études et les critiques de mœurs que j'ai pu faire, grâce à l'absence du mur en question, — et vous viendriez aujourd'hui boucher la vue et fermer la route à mes imitateurs ? — Evidemment on nous a calomniés, cela ne peut pas être et je vous pense hommes de trop de sens pour donner gain de cause à ce pendar de Tartuffe.

Voltaire. Messieurs, je suis Voltaire, le grand Voltaire, l'immortel Arouet, l'auteur de *Candide*, de *Méropé*, du dictionnaire philosophique, — le plus spirituel des Français présents, passés et futurs, le même, en un mot, à qui M. Havin, cet homme fort spirituel aussi, mais moins que moi cependant, va élever une statue grâce à des souscriptions de vingt-cinq centimes. — Voyons, que voulez-vous de moi ? de la prose, des vers, du comique, du pathétique, du religieux, de l'anti-religieux ? j'exécute dans tous les genres, je ne crois ni à Dieu ni à diable et je me bats l'œil de tout, — c'est là ce qui fait ma force.

Le président. — Arrivons à l'objet du procès.

Voltaire. — Très bien dit. — Vous voulez savoir ce que je pense du mur de la vie privée. — D'abord, du diable s'il existait de mon temps. — J'ai croisé assez vertement les gens qui me déplaçaient pour qu'il ne puisse y avoir aucun doute à ce sujet. — Certainement je comprends qu'il soit agréable à ce brave Tartuffe de pouvoir faire à son aise ses petites fredaines sans que personne y mette le nez. D'un autre côté s'il n'y a plus moyen de rire des vices et des ridicules ce serait fort ennuyeux, — car enfin il faut bien se distraire dans ce bas monde quand on ne sait pas ce qu'on fera dans l'autre, de sorte que, de sorte que... tenez, je ne sais pas trop que vous dire, mais l'ami Beaumarchais va vous expliquer cela.

Beaumarchais. — Le mur de la vie privée est une chose ridicule et d'accord avec tous les témoins qui m'ont précédé je viens vous dire : de mon temps nous ne connaissions pas ça ; du reste ce malheureux Tartuffe perd son mortier et sa pierre : quelque épais que soit le rempart derrière lequel il s'abrite, nous sommes dans un pays où l'esprit est assez délié et assez subtil pour le tra-

verser. — Mon Bartholo avait beau cacher sa Rosine, Alnaviva a su pénétrer jusqu'à elle ; — Tartuffe cherchera en vain à dissimuler ses vices et ses ridicules, quoi qu'il fasse, la Satire saura les découvrir et les flagellera au grand jour.

Beaumarchais le dernier témoin de Guignol venait de se retirer lorsqu'on entendit une voix aigue qui criait :

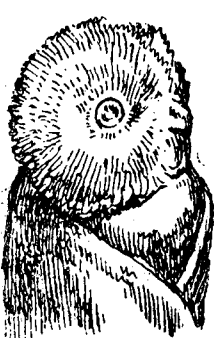
Oui, messieurs, le sieur Buniazet à raison de réclamer dix mille francs de dommages-intérêts à la Marionnette, car on a osé dire que nous logions chez nous des gouteux, des mendiants, des pouilleux.

C'était M. Lançon, qui dans un mouvement d'ardeur méconnaissable, avait cru le moment venu de commencer son plaidoyer contre la Marionnette.

Après lui avoir fait comprendre, non sans peine, que ce n'était ni le lieu, ni l'heure, — le président ordonna d'introduire les témoins de Tartuffe.



Néron. — Par Jupiter, il s'est trouvé quelques impudents coquins qui ont osé prétendre que j'étais débauché parce que j'employais les revenus de l'Etat à entretenir mes concubines, fou parce que j'avais fait mettre le feu aux quatre coins de Rome, et cruel parce que j'éclairais mes jardins avec des chrétiens enduits de résine. — Je trouve la chose un peu forte, et il me paraît singulier qu'un Empereur ne puisse plus faire ce que bon lui semble sans être exposé aux critiques d'un tas de valets tout au plus bons à lécher ses sandales. C'est ainsi qu'on pénètre dans la maison où les dieux Lares sont impuissants à vous protéger, — c'est ainsi qu'on viole le sanctuaire de la famille. — Laissez construire, messieurs, le mur de Tartuffe, — car encore un coup, il faut qu'un souverain soit maître dans son empire : — qu'il ruine ses sujets par les débauches, — qu'il brûle ses villes, supplicie les gens qui l'agacent et assassine sa mère, — cela ne regarde personne.



Hibou. — Autant que peut en juger ma faible intelligence de bête, je crois que ce Monsieur n'a pas tort. Quant à moi je ne saurais faire de longs discours, tout ce que je demande, c'est que vous me donniez un peu d'ombre. — Quelle sotte chose en effet que la lumière. Pas moyen pour un malheureux hibou d'y vivre tranquille. Laissez construire le mur, Messieurs. — Ce sera toujours ça de jour de bouché.

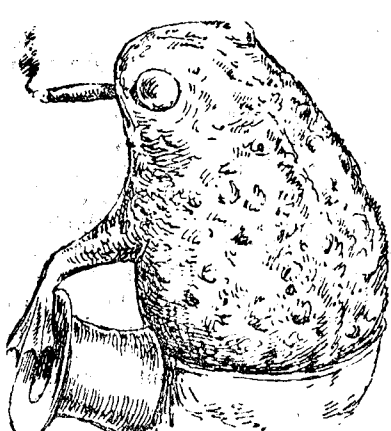


l'agiotage, j'avais flairé ce genre de spéculations. Qu'ai-je donc fait de si mauvais ? J'ai fait du libre-échange, j'ai vendu à terme une valeur que je n'avais pas en portefeuille, comme vous le faites journellement. On dira : Vous avez trahi votre maître. Mais ne vois-je pas ici, parmi les juges, un homme qui n'a fait que suivre mon exemple, l'honorable M. Lopez. Dans tous les cas, si de mon temps on avait mis à exécution le projet de mur de M. Tartuffe, j'aurais fait ma petite opération sans qu'on en ait rien dit, mon nom ne servirait pas aujourd'hui d'enseignes à tous les traitres, et j'aurais pu doucement et sans tracas manger mes trente deniers. Ce Guignol a complètement tort.

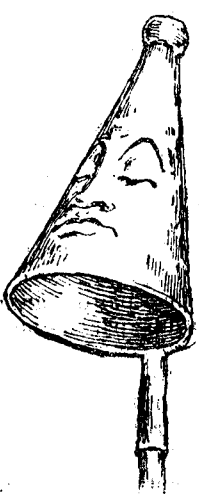


Dumollard. — D'abord c'est les hommes barbus qui en sont la cause, si j'ai été raccourci à Montluel, mais n'empêche que si ce mur avait été bâti, j'aurais ben pu continuer mon petit commerce et on n'aurait pas découvert l'Eulalie Bussod que j'avais si ben enterrée et personne ne serait venu fourrer le nez dans mes affaires qui ne regardaient que moi et mes bonnes. Aussi puisqu'on va réviser le procès de Lesurques, je demande qu'on révisé aussi le mien, puisque je suis innocent et que c'est les hommes barbus...

Le Président. — Nous savons le reste.



Le Crapaud. — Messieurs, il va sans dire que je suis complètement de l'avis de Tartuffe. Ce mur m'est fort utile et vous ne sauriez vous imaginer le plaisir que j'éprouve à fumer un cigare à son ombre. Je distille en paix mon petit venin, personne ne me voit, et si ce mur avait toujours existé, nul ne serait venu me regarder sous le nez. De quel droit a-t-on voulu ternir ma réputation en disant : laid comme un crapaud ? — Allez, il y a encore pas mal de crapaudes qui me trouvent joli garçon.



L'Éteignoir. — A quoi sert la lumière, je vous le de-

mande ? Pour moi, je m'opposerai par tous les moyens aux prétentions de Guignol. Ce mur jette une ombre protectrice sur une foule de petites aventures qui ne demandent qu'à rester cachées. Je suis très discret de ma nature et j'arrive souvent très à propos pour empêcher les curieux de se mêler des affaires d'autrui. Sans moi, que de tripotages, de gredineries, d'infamies, de vols, d'assassinats même ne pourraient se commettre, et au nom de tous mes clients, je me prononce énergiquement pour le maintien et l'élévation de ce mur indispensable à tous ceux qui n'aiment pas qu'on regarde leurs actions de trop près. Ennemi de toute clarté, on me trouvera toujours disposé à cacher la lumière sous mon boisseau. En finissant, je demanderai même à M. le Président la permission d'aller éteindre la Lanterne que ce monsieur tient à la main.

Le Président. — En effet, M. Rochefort, votre Lanterne nous tire les yeux, et si j'avais pu vous empêcher de l'allumer....



Harpagon. — Pourquoi voulez-vous faire tomber ce mur ? Pour voir ma cassette, n'est-ce pas ? Qui est-ce qui a dit que j'avais une cassette ? Non, je n'en ai pas, et ceux là qui répandent ce bruit sont des imprudents et des plats coquins. — Une cassette, grand Dieu ! ils voudraient me la voler les gueux, les scélérats, les pendards, mais je la cacherai si bien.... Allons la cacher, que dis-je, — je ne peux pas cacher de cassette puisque je n'en ai pas, — non, je n'en ai pas, — quand je vous dis que je n'en ai... construisez tout de même le mur, ça peut servir pour ceux qui en ont !

Aussitôt que la liste des témoins fut épuisée, le Tribunal donna la parole aux parties intéressées qui avaient tenu à soutenir elles-mêmes leur cause.

Guignol, affublé pour la circonstance d'une toque d'avocat, après avoir déposé sa trique sur son banc, — commença en ces termes :



M'ssieux les Juges et la compagnie.

Gn'y a pas de besoin de tout ce japillage ; les bonnes gens parlent pas tant. Je sis pas t'un emboimeur d'avocat que vend des menteries pour éborgner la comprenette du monde, je m'en vas vous détrancanner l'affaire tout comme ça n'est que vous y comprendrez si bien que moi, et si vous disez pas que j'ai raison, faudra que vous soyassiez esquinés de cervelles comme de pensionnaires des St Jean-de-Dieu.

C'te grande charipe de Tartuffe, souffre vote respèque, n'a donc fait monter en beau devant de

Judas. — Bien avant l'invention de la Bourse et de

ma terrasse, à moi, une grande batisse si haute quasiment que la tour Pilrat : conséquemment ça me bouche tout mon jour : je sis rencogné comme au fin fond d'un puits et je peux plus rien voir ça qui se passe de l'autre côté, c'est bonnement comme si je n'étais devenu borgne des deux yeux, quoi ! Eh ! ben c'est-y permis de pocher les quinquets au monde ? non, te pas ! Si le bon Gieu vous a donné de z'œils, c'est pour reluquer ; ce pillandrin que se donne d'air de me ficher de chassiss de pierre de taille devant la frimousse, y fait donc contre le bon Gieu en parsonne, c'est rien qu'un parpaillot que s'est rendu punissable et faut ly faire mettre à bas c'te maçonnerie qu'esse une vraie canaillerie. Et pis après, si c'était encore pour sarvir à quèque chose de bon, mais je t'en flanque, c'est rien que pour profiter à un tas de saloperies de bêtes que sont bonnes qu'à faire de mal au monde. C'te batisse sera rien qu'un nid à cafards que sont ben les plus sales bêtes qu'y oye ; ça servira que de reserve à toutes les équevilles : velà les phermachiens qu'y poseront leurs affiches et les gones leur culottes, les banqueroutiers, les regratiers, les piqueurs d'once, les prêteurs à la petite semaine que n'y capilleront leurs guenilleries pour qu'on les poye pas agraffer, les poutrônes que n'y feront leurs farces sans qu'on les en empêche. Les àniers pourront plus venir ramasser les tas et ça n'en fera de manations infestueuses qu'emboconneront le monde et ficheront le choléra de partout.

Pas pus tard que l'autre jour que j'avais fait de z'évitations à de particuyers cossus ça sentait déjà si mauvais qu'en plein Vénissieux. Nous ont été arregarde avé un chelu : ah ! bonnes gens y en avait-y de crottes, d'équevilles et pis de bêtes, de cochons, de rates volages, de serpents, de z'hibous à faire peur. Gnafron n'a zaeu beau n'y ficher de pleins siaux d'eau, ça faisait pire que paravent, tant que tous les autres se sont escannés et m'ont laissé en plan me dépatrouiller à travers toutes ces bêtes faramineuses. De jour c'est z'encor rien, mais la nuit velà les bardannes, les cousins que s'ébadent et s'en viennent me bicher dans mon pucier que gn'a pas mèche de dormir.

Velà, M'ssieux, l'état de situation où que nous sont débaroulé ; avec ça que gn'y a aussi à travers de vesons, de z'asticots, de z'artes, de cafards et autes insèques véreux qu'aiment pas les lettres moulées et que viendraient manger tous nos livres, que n'y aura pus mèches d'apprendre le catechisme, ni la chiffre, ni même la croix de Dieu ; nous deviendrons bêtes comme de z'oies blanches et nous nous retournerons comme autefois, grolasser dans la piautre de l'ignorance et de la borniclerie. Hein ! ça sera du joli !



Voui ; M'ssieux et henerables juges de la Justice, vous ferez ficher à bas c'te muraille qui deviendrait manquement le Pierre Scize et le bastillon a des pejus, des benonis, des panosses, des pillandrins, des sansouilles et des salopiaux. Seulement tâchez moyen de pas vous laisser embarlificoter par ce boime de Tartuffe : y va vous en débobiner de frimes ; tant y lachera de mots tant ça sera de menteries. Attendez, vous allez voir. Tez, le velà qu'ouvre déjà le portail. Ah ! le masque ! y n'a l'air faux comme un jeton.

Cette plaidoirie pleine de verve, de raison et de bon sens produisit sur l'auditoire un effet indescriptible, et le procès aurait été gagné du coup si le public eût été appelé à prononcer.

L'émotion causée par ce discours était à peine calmée, que Tartuffe s'avança à la barre, enveloppa d'un regard sournois, les juges, son adversaire et les auditeurs, puis d'une voix lente, mesurée et douceuse, qui faisait contraste avec l'organe éclatant de Guignol, prononça le discours que voici :

Monsieur le Président, Messieurs les Conseillers,

Je ne m'abaisserai pas à relever les grossières injures dont je viens d'être abreuvé ; du reste, c'est vous-mêmes bien plutôt qui pourriez en être offensés, vous dont mon adversaire respecte assez peu le caractère auguste et le mérite personnel pour s'abandonner devant eux aux emportements et aux propos les plus inconvenants. Quant à moi, ces calomnies je les accepte comme une humiliation que la Providence m'envoie en punition de mes démérites. Oui, je l'avoue publiquement, ces injures me sont dues, je mérite d'être ainsi baffoué, ce procès même je suis indigne de le gagner, je devrais être condamné à la démolition de ma muraille, aux frais, aux dépens, à des dommages-intérêts, à des peines corporelles et infamantes ; tout le courroux du ciel doit être armé contre moi à cause de mes fautes. Ma cause, quelque juste qu'elle soit, je ne la soutiendrais pas s'il ne s'agissait que de moi, mais de plus hauts intérêts que les miens sont en jeu : permettez-moi de prendre ici, dans ce sanctuaire de la justice que vous représentez si bien, au sein de cette importante assemblée, permettez-moi de prendre la défense de la société.

Oui, Messieurs, ce sont les intérêts de la société se confondant avec les miens. J'ai élevé un mur, non pas pour garantir mon modeste domaine, mais pour protéger une masse d'êtres paisibles dont l'existence est sans cesse menacée par un voisin trop dangereux et sans scrupule. Voilà mon crime, il est réel et je ne disconviens pas de m'être affranchi des servitudes stipulées dans des titres parfaitement réguliers.

Mais je maintiens néanmoins que j'ai agi légalement en méprisant ces vaines obligations, traces odieuses d'un passé dont nous devons effacer jusqu'à la mémoire, car l'utilité publique, consacrée aujourd'hui par la loi, passe au-dessus des intérêts privés, et nous voyons de nos jours de nombreux et éclatants exemples de cette prépondérance de l'intérêt public.

Que m'oppose-t-on ? le témoignage de soi-disant philosophes, de prétendus moralistes, d'Aristophane l'assassin de Socrate, de Juvénal esprit mécontent et chagrin, de Molière l'ami du despote Louis XIV, et d'autres révéreurs de même sorte. On voudrait-on nous ramener ? au libertinage des Grecs ? à la brutale licence des Romains ? à l'esclavage et à la tyrannie du grand siècle où l'on voyait l'amour du savoir, la sagesse, la probité, l'économie, la vertu elle-même livrées sur un théâtre à la risée des courtisans et d'une populace avilie.

Les temps sont changés, grâce à Dieu, et je me fais gloire d'avoir compris mon temps, d'avoir élevé une barrière infranchissable pour abriter désormais l'ordre social, la paix domestique contre le contrôle indiscret et coupable des faiseurs de livres et des folliculaires. Aussi cette cause sacrée je n'ai pas besoin de la plaider devant des juges aussi éclairés, aussi intègres ; je me tais, et si la considération de mes propres intérêts mêlés en cette circonstance à ceux de la société elle-même, pouvait vous faire hésiter, ah ! je vous conjure, ne balancez pas un instant, condamnez-moi, s'il le faut, comme un criminel, comme un voleur, mais faites triompher, d'un même coup, l'intérêt public et l'ordre social !

Aux derniers mots du plaidoyer, toutes les bêtes qui se trouvaient dans le prétoire se livrèrent à une joie délirante qui se traduisit par des grouillements, des sifflements et autres bruits par lesquels ces animaux pouvaient témoigner leur contentement. En même temps on entendit comme des coups de talon de bottes mêlés de cris : Attends c'te serpente ! voyez-vous c'te bardanne, etc. ; — c'était Gnafron qui de ses robustes semelles armées de diamants écrasait les cafards, les punaises et les crapauds qu'il pouvait atteindre.

Le silence rétabli, le Tribunal se retira pour délibérer et, au bout d'une seconde et demie, revint prononcer le jugement suivant au milieu du plus profond silence :

Jugement.

Considérant qu'il importe de protéger le vice, l'hypocrisie et toutes les mauvaises passions sans lesquelles la société ne saurait exister convenablement.

Considérant en effet que depuis assez longtemps les gredins, les imbéciles et les niais sont l'objet de l'aversion, du mépris et du ridicule universels, pour que notre tribunal trouve bon de les prendre sous sa protection ;

Considérant d'autre part que le sort des cafards, des crapauds, des punaises, des vipères, des hiboux, des scorpions et de toute espèce, sur que je n'ai au plus au point digne de notre intérêt l'histoire.

Considérant enfin qu'il n'y a pas lieu de faire aux observations présentées par les nommes tophane, Juvénal, Tacite, Molière et autres, dont la profession d'écrivassiers ne mérite pas considération.

Par ces motifs,

Le tribunal dit et prononce que Tartuffe est autorisé à construire à la hauteur qu'il jugera convenable, le mur dit de la vie privée ;

En conséquence déboute Guignol de sa demande et le condamne aux dépens.

En entendant cette décision Guignol se sentit transporté de fureur, il saisit sa trique et exécuta dans le vide un moulinet vertigineux.

Cependant il vint à bout de se contenir par respect pour la Justice, et alla attendre son adversaire sur les degrés du Palais.

Aussitôt qu'il vit apparaître Tartuffe il s'élança vers lui en s'écriant :

« Pisque c'te charipe de Caïphe t'a laissé faire c'te muraille pour y cogner toutes tes saloperies, tâche moyen, le gone, de ne pas buger de darnier ; pacc que, vois-tu, la première fois que j'approche ta sale margoulette je te fourre une volée de picarlat que ta carcasse n'en sonnera comme une futaile que n'a rien dans l'estome. »

Joignant le geste à la parole, Guignol assène sur la tête de Tartuffe un coup de trique si terrible qu'il fait sauter son masque, et on voit apparaître la hideuse figure de Satan.



Quant à Gnafron, le cœur navré du malheur de Guignol, il va acheter un litre de vin chez le buvettier voisin et il cherche à consoler son ami en lui disant :

« Vois-tu, pauvre vieux, y faut pas compter sur ren sus c'te boule charogneuse du monde ; n'y a de bon que la lichaison : la Justice et la Varité se sont escannées si loin qu'y a pas moyen de les attraper. Y disent ben que la Varité esse dans un puits, mais tout ça c'est de blagues : dans les puits qu'y a que de l'eau et te sais ben qu'un Grec n'a dit : *in vino veritas* ; pisque c'est z'écrit en latin ça doit être vrai : allons donc nous rincer la corngole, nous pourront p't'être denicher c'te colombe de Varité au fond de la bouteille. »

Le propriétaire-directeur E.-B. LABAUME.

Lyon. — Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5.